



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 18 septembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 11 septembre 2014

Publié le 24 septembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 9

SCRUTIN : POUR : 73

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	M. Thierry FALCONNET
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Christine MARTIN	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Danielle JUBAN	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	Mme Hélène ROY	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiââ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Benoît BORDAT	M. Édouard CAVIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

M. Dominique SARTOR

Membres titulaires absents :

M. Alain HOUPERT	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Hervé BRUYERE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiââ MASLOUHI
M. Roland PONSAA	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
M. François NOWOTNY	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Jean ESMONIN
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jean-Frédéric COURT pouvoir à M. Dominique SARTOR
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE
IFORE - Demande de subvention de fonctionnement 2014**

L'IFORE Bourgogne est l'Institut de Formation des Entrepreneurs de Bourgogne. C'est une association de loi 1901, qui compte 3 salariés. Son objet est d'accompagner et d'aider les dirigeants de PME – PMI dans la transmission / reprise d'entreprises.

Son rapport d'activité, ci-joint, montre qu'au quotidien l'IFORE Bourgogne accompagne les dirigeants, met en relation cédant / repreneur, et facilite les démarches administratives.

Sur l'année 2013, 25 entreprises de l'agglomération dijonnaise ont bénéficié de l'aide de l'IFORE Bourgogne, dans le cadre de leur transmission / reprise, ce qui a représenté 501 emplois pérennisés.

Par correspondance en date du 21 novembre 2013, l'IFORE Bourgogne souhaite renouveler son partenariat financier avec le Grand Dijon, et sollicite une subvention de 17 500 €, ce qui correspondrait à un minimum de 25 dossiers de transmission / reprise d'entreprises sur l'agglomération dijonnaise en 2014.

Sur un budget total de dépenses prévisionnelles de 225 000 €, le plan de financement arrêté par l'IFORE Bourgogne est le suivant :

<i>Partenaires</i>	<i>Montant sollicité</i>	<i>%</i>
Région Bourgogne	90 000 €	40
Grand Dijon	17 500 €	7,78
Caisse d'Epargne	10 000 €	4,44
Prestations/Formations	101 500 €	45,11
Délégation droit des femmes	6 000 €	2,67
Montant global	225 000 €	100

La part sollicitée du Grand Dijon, représente 7,78 % des recettes prévisionnelles.

Par son action auprès des entreprises, l'IFORE Bourgogne participe au maintien et au développement de l'emploi sur l'agglomération dijonnaise. Aussi, il est proposé de poursuivre ce partenariat en 2014, à hauteur de 17 500 €.

Un premier acompte de 50 % de la subvention, soit 8 750 €, pourra être versé dès lors que l'IFORE Bourgogne justifiera de la réalisation de la moitié des objectifs prévus en 2014 ; le solde sera versé sur présentation d'un bilan faisant apparaître les résultats obtenus à hauteur d'au moins 25 dossiers de transmission / reprise d'entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à IFORE Bourgogne une subvention de 17 500 €, au titre des dossiers de transmissions et reprises d'entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise menées au cours de l'année 2014 ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels						
Droits et valeurs similaires	2 517	2 019	498	0,29	1 281	0,68
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	26 410	10 469	15 941	9,24	6 521	3,48
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2):						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	2,90	5 000	2,67
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	33 927	12 489	21 438	12,43	12 802	6,84
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					190	0,10
Créances clients et comptes rattachés	41 531	975	40 556	23,51	26 700	14,26
Autres créances (3)						
. Fournisseurs débiteurs	100		100	0,06		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéficiaires						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	25 550		25 550	14,81	18 000	9,61
Valeurs mobilières de placement	40 000		40 000	23,19	40 000	21,36
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	42 374		42 374	24,57	74 150	39,60
Charges constatées d'avance	2 457		2 457	1,42	15 390	8,22
TOTAL (II)	152 012	975	151 037	87,57	174 431	93,16
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	185 939	13 464	172 476	100,00	187 233	100,00

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)
--------------	---	---

Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
------	---------------	-----	---	-----	---

(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)					
(3) Dont à plus d'un an (brut)					

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation avec ou sans droit de reprise				
Réserves	101 704	58,97	101 704	54,32
Report à nouveau	185	0,11		
Résultat de l'exercice	419	0,24	185	0,10
Autres fonds associatifs				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation avec contreparties d'actifs immobilisés				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation avec ou sans droit de reprise				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées	-69	-0,03		
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	102 238	59,28	101 888	54,42
PROVISIONS ET FONDS DEDIES:				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(II)				
Emprunts et dettes (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			600	0,32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 623	9,64	41 038	21,92
Dettes fiscales et sociales				
.Personnel	19 493	11,30	12 672	6,77
.Organismes sociaux	24 740	14,34	26 374	14,09
.Etat, impôts sur les bénéfices				
.Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
.Etat, obligations cautionnées				
.Autres impôts, taxes et assimilés	3 382	1,96	4 660	2,49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	6 000	3,48		
TOTAL(III)	70 238	40,72	85 344	45,58

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
TOTAL PASSIF	172 476	100,00	187 233	100,00
Ecart de conversion passif (IV)				
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an				
(2) Dont concours bancaires courants et soldes Créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>				

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2013
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2012
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	139 405		139 405	100,00	121 923	100,00	17 482	14,34
Montants nets produits d'expl.	139 405		139 405	100,00	121 923	100,00	17 482	14,34
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			113 756	81,60	129 051	105,85	-15 295	-11,84
Cotisations								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			11	0,01	11	0,01		0,00
Reprise sur provisions, dépréciations			5 704	4,09	1 050	0,86	4 654	443,24
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			119 471	85,70	130 112	106,72	-10 641	-8,17
Total des produits d'exploitation (I)			258 875	185,70	252 036	206,72	6 839	2,71
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			1 878	1,35	1 811	1,49	67	3,70
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			1 878	1,35	1 811	1,49	67	3,70
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			5 558	3,99			5 558	N/S
Sur opérations en capital			4 000	2,87			4 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			69	0,05			69	N/S
Total des produits exceptionnels (IV)			9 627	6,91			9 627	N/S
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			270 380	193,95	253 846	208,20	16 534	6,51
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			270 380	193,95	253 846	208,20	16 534	6,51
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			4 150	2,98	2 832	2,32	1 318	46,54
Services extérieurs			74 703	53,59	70 866	58,12	3 837	5,41
Autres services extérieurs			25 770	18,49	47 834	39,23	-22 064	-46,12
Impôts, taxes et versements assimilés			6 871	4,93	6 468	5,30	403	6,23
Salaires et traitements			102 636	73,62	82 842	67,95	19 794	23,89
Charges sociales			43 062	30,89	32 361	26,54	10 701	33,07
Autres charges de personnel			1 800	1,29	4 768	3,91	-2 968	-62,24
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	5 049	3,62	4 639	3,80	410	8,84
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			905	0,74	-905	-100,00
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	1 001	0,72	9	0,01	992	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	265 041	190,12	253 524	207,94	11 517	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	3	0,00	3	0,00		0,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	3	0,00	3	0,00		0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	1 015	0,73	135	0,11	880	651,85
Sur opérations en capital	3 903	2,80			3 903	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	4 918	3,53	135	0,11	4 783	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	269 961	193,65	253 662	208,05	16 299	6,43
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	419	0,30	185	0,15	234	126,49
TOTAL GENERAL	270 380	193,95	253 846	208,20	16 534	6,51

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

BUDGET PREVISIONNEL 2014

DEPENSES PREVISIONNELLES	
FRAIS DE PERSONNEL ¹	
Salaires et charges	140 000 €
FRAIS DE DEPLACEMENTS	
Déplacements	10 000 €
COMMUNICATION	
Presse, supports d'édition, internet...	5 000 €
ORGANISATION ²	
Evénements, salons, forum métier/emploi Location de salles, coût des formateurs...	30 000 €
DIVERS	40 000 €
Assurances, loyers...	
TOTAL	225 000 €

RECETTES PREVISIONNELLES	
Conseil Régional de Bourgogne	90 000 €
le Grand Dijon	17 500 €
Délégation droit des femmes	6 000 €
Caisse d'Epargne	10 000 €
Prestations/Formations ³	101 500 €
TOTAL	225 000 €

¹ Frais de personnel (Salaires toutes charges sociales comprises) : 140 000€ = 25% - 45% - 70%

² Frais d'organisation de 30 000€ correspondent aux honoraires d'intervention des consultants et formateurs lors des formations dispensées par l'IFORE dans le cadre de formations, conseils et accompagnements

³ Formations prises en charge par les entreprises

TRANSMISSIONS - CESSIONS - REPRISES D'ENTREPRISES LE GRAND DIJON 2013

ENTREPRISES	CEDANTS	REPRENEURS	SECTEUR	COMMUNES	EFFECTIFS
YSEAL COIFFURE	Mme LAMQUIN	Mr DESLES	Coiffure	DIJON	12
CASUAL	Mr COLLARD	Mme CHAMBELLAND	Commerce	DIJON	2
CABINET MIREPOIX	Mr MIREPOIX	Mr ABRI	Assurances	DIJON	5
HERNANDEZ	Mr HERNANDEZ	Mr HERNANDEZ (fils)	Automobile	DIJON	8
OFFICE FONCIER	Mr GRIMPRET	Mr DOUSSOT	Immobilier	DIJON	2
CAPRIGLIONE	Mr BODIN	Mr DURAND	Bâtiment	TALANT	6
DIST OPTIQUE	Mr REMOND	Mme ROYER	Commerce	QUETIGNY	6
ADT ENERGIE	Mr LALLEMAND	Mr DURVILLE	Génie climatique	DIJON	3
RELAX ATTITUDE	Mr BERTRAND	Mr COLLIN	Bien-être	QUETIGNY	3
					47

TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES EN COURS DE SIGNATURES

IMAGES ET IMAGES			Communication	QUETIGNY	3
MENUISERIE REMOND			Menuiserie	CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	11
IXINA			Cuisiniste	QUETIGNY	9
HOMESITTING			Gardiennage	TALANT	2
AU FAITES			Bâtiment	CHENOVE	7
AB FERMETURES			Bâtiment	DIJON	3
					35

RECHERCHES POUR CROISSANCE EXTERNE

CENTAURE			Services	FONTAINE-LES-DIJON	49
AXIOR			Services	CHENOVE	5
EMIG			Industrie	CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	30
NEOIMPEX			Informatique	DIJON	4
C2IP INFORMATIQUE			Informatique	DIJON ET BUXY	8
COPIAFAX			Informatique	DIJON	15
					111

ACCOMPAGNEMENT DES CEDANTS EN AMONT OU DE JEUNES REPRENEURS

MARTELET			Transports	DIJON	250
BOURNEAUD & DESAMINATAL			Bâtiment	DIJON	37
SALSA PELPA			Restauration	DIJON	12
SIEURAC			Commerce	DIJON	9
					308

TOTAL DES EMPLOIS PERENNISES

501



Institut de Formation
des Entrepreneurs de Bourgogne

TRANSMISSION – REPRISE

ENTREPRENEURIAT AU FEMININ

JEUNES ENTREPRENEURS

FORMATIONS LUDIQUES



ifore
BOURGOGNE
Institut de Formation des Entrepreneurs de Bourgogne

**TRANSMISSION-REPRISE
D'ENTREPRISE**

Tél. **03 80 36 25 49**

14M rue Pierre de Coubertin
Parc de Mirande - 21000 DIJON
Email : ifore@ifore.fr

www.ifore.fr



L'IFORE Bourgogne, relai opérationnel

Le premier des chantiers entrepris par l'IFORE était la transmission-reprise qui a permis depuis 10 ans, de pérenniser plus de 3000 emplois en Bourgogne. Par son approche originale, et notamment l'action de ses partenaires et de son comité d'experts (experts-comptables, notaires, banquiers, conseils financiers, ressources humaines...), l'IFORE a démontré son savoir-faire dans l'accompagnement opérationnel des chefs d'entreprise.

L'IFORE identifie les problématiques de gestion et de développement propres à chaque entreprise, et apporte des réponses concrètes par la mise en place de réunions, d'échanges, de formations et d'événementiels sur différents thèmes, pour mieux répondre aux exigences des TPE-PME-PMI.

Pour piloter son entreprise, le dirigeant doit prendre en compte les modifications de son environnement concurrentiel, économique et social et se transformer en acteur de changement. Afin de l'accompagner dans ses actions stratégiques (développement des compétences, ressources humaines, recrutements, transmission-reprise d'entreprise...), l'IFORE va lui proposer quatre pôles d'intervention :

1 - La transmission-reprise d'entreprise

Depuis dix ans, l'IFORE mène une action concrète et opérationnelle en imposant sa méthode :

- ⇒ la qualification d'une bourse des TPE-PME-PMI recensant des offres d'entreprises à céder et à reprendre.
- ⇒ une mise en relation avec des experts qualifiés par l'IFORE, et un accompagnement individualisé tout au long des différentes étapes de la transaction, et au-delà de la reprise.

Objectif, favoriser la pérennisation, voire le développement.

2 – L'entrepreneuriat au féminin

L'IFORE accompagne les femmes dans leur projet de création ou de reprise d'entreprise, en leur proposant notamment des formations spécifiques en partenariat avec les experts-comptables et autres consultants du monde de l'entreprise.

Cf plan d'actions.



3 – Les jeunes entrepreneurs

- ⇒ L'IFORE a créé un Club de dirigeants « Les Business Poussins », âgés de moins de 35 ans (40 membres à ce jour) pour développer l'entrepreneuriat des jeunes et faire un rapprochement avec l'Université de Bourgogne (Sylvain Comparot, Directeur de Cabinet, d'ailleurs membre des Business Poussins).

Cf articles de presse.

4 – Les formations ludiques

Au vu des perpétuelles évolutions qui encadrent le bon pilotage d'une entreprise, le dirigeant se doit d'améliorer son habileté managériale et renforcer ses compétences pour maintenir et notamment développer son entreprise.

L'IFORE et ses conseils jouent un rôle d'animateur sur la Bourgogne et mettent toutes leurs compétences au service des dirigeants, pour assurer la réussite de leurs projets. Une phase préalable d'écoute permet d'accentuer la sensibilisation et la prise de conscience du dirigeant pour mettre en avant ses problématiques :

- ⇒ accompagnement de l'entreprise dans son développement stratégique,
- ⇒ audit des compétences et spécificités existantes de l'entreprise,
- ⇒ mise en relation des dirigeants avec des conseils extérieurs,
- ⇒ mise en œuvre d'actions et de solutions individuelles ou collectives.

Quelques chiffres (cf articles de presse)

En 2013, l'IFORE a mis en place des modules de formations auprès de plus d'une soixantaine d'entreprises, dans des domaines tels que les ressources humaines, le management, l'analyse financière, la communication, le développement commercial, l'entrepreneuriat au féminin, les certifications...

5 – Autres initiatives menées

Le tissu des TPE-PME-PMI joue un rôle essentiel pour l'emploi. **L'IFORE s'appuie sur un réseau de près de 800 chefs d'entreprises** installés sur tout le territoire de la Côte-d'Or, et **une bourse d'offres de contrats d'apprentissage ou d'alternance, de stages et d'emplois**. L'IFORE cible ses efforts, au quotidien, en intensifiant les rencontres, les échanges, les manifestations et les rapprochements entre les dirigeants, les enseignants et les partenaires, pour le plus grand bénéfice des étudiants, des jeunes (quelle que soit leur situation), des repreneurs, des salariés en situation de changement professionnel et des demandeurs d'emploi.

Partenariat avec l'Université de Bourgogne pour:

- ⇒ sensibiliser les étudiants au monde de l'entreprise,
- ⇒ rapprocher les dirigeants des universitaires,
- ⇒ mettre à disposition une bourse de CV,
- ⇒ organiser des rencontres entre dirigeants et étudiants avec propositions d'offres de stages ou d'emplois.



L'IFORE Bourgogne, moyens humains et techniques mis à disposition

L'IFORE, présidé par Claude MENNELLA, est dirigé par sa Directrice Générale, Céline RABUT, qui a pour mission d'accompagner les porteurs de projet de transmission-reprise d'entreprise, de développement ou de soutien d'entreprises sur le territoire bourguignon. Un Conseil d'administration composé de cinq membres y est également associé.

La Chargée de mission Emploi-Formation, s'attache à la relation et au suivi des entreprises, et la mise en œuvre des formations collectives et individuelles ; la gestion administrative et commerciale est assurée par une assistante.

Pour exercer efficacement son accompagnement, l'IFORE s'appuie sur une équipe d'experts pluridisciplinaires externes, spécialisés dans différents domaines d'activités (finances, communication, management, audit, langues étrangères...).



TRANSMISSIONS-REPRISES D'ENTREPRISES

✓ CONTEXTE GENERAL

La reprise est aujourd'hui toujours un sujet d'actualité parce que la pyramide des âges des chefs d'entreprise, fondateurs de leur entreprise, vieillit. Ils sont de plus en plus nombreux à approcher de l'âge de la retraite, et envisagent donc de céder leur entreprise.

Le dirigeant ressent un attachement profond envers son entreprise parce qu'il cède un passé, une histoire humaine, une culture d'entreprise. Par conséquent, la transmission devient délicate et sensible. Cet état d'esprit et l'émergence de résistances psychologiques sont à l'origine du faible nombre d'entreprises cédées, entraînant ainsi la perte des compétences et des emplois avec le départ du dirigeant.

Aujourd'hui, l'image du patronat n'attire pas les publics jeunes et retient l'envie d'entreprendre. L'entrepreneuriat au féminin ne représente que 30% des entreprises. Le contexte économique, la frilosité des banques et le manque d'exemples ne favorisent pas non plus le passage à l'acte. L'image de l'entrepreneur dans la conscience collective est un homme de 50 ans, charismatique et bedonnant ; il faut donc travailler cette représentation et aider les porteurs de projet différents à oser.

✓ INTERET POUR LES ENTREPRISES PARTICIPANTES

Accueil personnalisé, conseil individuel, rayon d'action, garantie de la confidentialité.

Préparation, étape par étape et largement en amont, de la transmission de l'entreprise, pour une cession dans les meilleures conditions.

Mise en relation identifiée avec des repreneurs potentiels.

Pérennisation de l'entreprise, de son savoir-faire et la préservation des salariés.

Création d'emplois.

✓ ENTREPRISES CIBLEES

Entreprises TPE/PME/PMI en Bourgogne

.../...

✓ QUELS SONT LES PRINCIPAUX BENEFICES ATTENDUS DE L'AIDE PUBLIQUE

Les entreprises ainsi que les repreneurs potentiels sont gracieusement conseillés et accompagnés. Les dirigeants se sentent en confiance, et ne se considèrent pas comme des cibles prêtes à être abusées en pleine situation de fragilité.

Les entreprises sont informées qu'elles bénéficient du soutien financier du Grand Dijon pour traverser le long processus de la transmission.

Nous allons pouvoir mettre en place des événements, des réunions pour sensibiliser des publics qui ont envie d'entreprendre et qui n'osent pas se lancer ; nous pourrons les accompagner gracieusement et mettre des actions de sensibilisation en place grâce à votre soutien financier.

Nous pourrons animer des réseaux d'entrepreneurs qui eux-mêmes auront pour mission de détecter et d'aider des porteurs de projet.

✓ DUREE DE L'ACTION ET DU CALENDRIER D'EXECUTION

Permanente, toute l'année.

✓ DESCRIPTIF COMPLET DE L'ACTION

Le premier des chantiers entrepris par l'IFORE était la transmission-reprise qui a permis depuis 10 ans, de pérenniser plus de 3000 emplois en Bourgogne. Par son approche originale, et notamment l'action de ses partenaires et de son comité d'experts, l'IFORE a démontré son savoir-faire dans l'accompagnement des chefs d'entreprise.

L'IFORE, relai opérationnel, identifie les problématiques de gestion et de développement propres à chaque entreprise, et apporte des réponses concrètes par la mise en place de réunions, d'échanges, de formations et d'événementiels sur différents thèmes, pour mieux répondre aux exigences des TPE-PME-PMI.

Pour piloter son entreprise, le dirigeant doit prendre en compte les modifications de son environnement concurrentiel, économique et social et se transformer en acteur de changement. Afin de l'accompagner dans ses actions stratégiques (développement des compétences, GPEC, ressources humaines, recrutements, **transmission-reprise d'entreprise, croissance externe...**).

C'est là qu'IFORE intervient sur le territoire, pour faciliter les passations de transmissions aussi bien familiales, qu'à un tiers, que lorsqu'il y a des croissances externes. De plus, nous favorisons la reprise par les salariés, par des actions de sensibilisation et de formation.

.../...



Institut de Formation
des Entrepreneurs de Bourgogne

✓ MOYENS MIS EN ŒUVRE

Nous contactons les entreprises afin de les sensibiliser à la transmission.

Nous rencontrons les repreneurs.

Nous mettons en relation les cédants et les repreneurs en nous appuyant sur nos experts (avocat, expert-comptable, consultant, notaire, banquier...).

Nous organisons des formations « Ose entreprendre » sur toute la Bourgogne pour aider les repreneurs à gagner en confiance pour reprendre une entreprise.

Nous recherchons des entreprises pour des croissances externes.

✓ INDICATEURS D’EVALUATION DE L’ACTION

Comptant uniquement sur la transmission, nous avons maintenu plus de 500 emplois sur l’année 2013, et avons reçu plus de 100 repreneurs. Nous contactons et rencontrons plus de 700 entreprises dans la cible, chaque année.

Sur le Grand Dijon, voir document en annexe.

INSTITUT DE FORMATION DES ENTREPRENEURS DE BOURGOGNE

Siret 478 953 110 00010 – Déclaration d’activité n° 26 21 02645 21 – Code APE 8532Z

14M rue Pierre de Coubertin – Parc de Mirande – 21000 DIJON – Tél. 03 80 36 25 49 – Fax 03 80 68 25 03 – Email : ifore@ifore.fr



Institut de Formation
des Entrepreneurs de Bourgogne

ACTIONS 2014

✓ RAPPEL DE LA MISSION :

IFORE est l'agence matrimoniale des entreprises bourguignonnes.
Nous rencontrons et mettons en relation cédants et repreneurs.
Nous assurons aussi les meilleurs experts pour entourer les porteurs de projets.

✓ OBJECTIF 2014 :

Que les en cours de signature se finalisent.
Objectif sur le Grand Dijon : une dizaine d'entreprises transmises en 2014.

✓ EVENEMENTS :

Les IFORE AWARDS

A l'occasion des 10 ans de l'IFORE, Didier Martin sera le représentant du grand Dijon pour remettre le trophée de la Transmission-Reprise d'entreprise
La soirée aura lieu à la Salsapelpa sise 1 rue Marceau à Dijon ; par ailleurs, entreprise de 12 salariés, accompagné par l'IFORE. Nous attendons plus de 200 chefs d'entreprise.

Salon OSE ENTREPRENDRE

En Novembre, une journée se tiendra à DIJON, sur le thème de la transmission-reprise à destinations des entrepreneurs et porteurs de projet, avec un accent particulier à destination des jeunes et des femmes.

L'objectif de cette journée est de toucher un large public d'entrepreneurs toujours en cassant cette image de l'entreprise, avec le témoignage de dirigeants, ainsi que de fédérer les structures d'accompagnement.

✓ FORMATION :

A Dijon, 2 fois par an, un chaque semestre, se déroulera une formation « Ose entreprendre » de 8 jours à destination des repreneurs d'entreprises, pour les aider à prendre confiance, les armer et les mettre en relation avec les meilleurs experts (cf programme).

✓ COMMUNICATION

Tous les supports de communication, plaquette, internet, réseaux sociaux... portent le logo du GRAND DIJON.

Les partenaires financeurs sont bien visibles sur le carton d'invitation, également joint.

INSTITUT DE FORMATION DES ENTREPRENEURS DE BOURGOGNE

Siret 478 953 110 00010 – Déclaration d'activité n° 26 21 02645 21 – Code APE 8532Z

14M rue Pierre de Coubertin – Parc de Mirande – 21000 DIJON – Tél. 03 80 36 25 49 – Fax 03 80 68 25 03 – Email : ifore@ifore.fr

PLAN D'ACTION L'ENTREPRENEURIAT AU FEMININ FEMME... ETRE UNE FEMME... ET ENTREPRENDRE...

La raison principale du faible nombre d'entrepreneures, est leur difficulté à franchir le cap, oser...

A LA RECHERCHE DES TALENTS FEMININS

L'IFORE : Un lieu d'écoute et d'échange.

De par sa légitimité d'accompagner les cédants et repreneurs d'entreprise, l'IFORE accueille et accompagne les femmes. Les rendez-vous ne sont pas abordés de la même manière, les femmes entrepreneures disent avoir moins confiance en elles que les hommes, et doutent de leurs capacités à entreprendre.

⇒ *Objectif : recevoir en individuel un maximum de femmes qui ont l'envie d'entreprendre.*

ORGANISER DES REUNIONS, ALLER A LA RENCONTRE DES FEMMES

Le 16 juin prochain, l'IFORE organisera ses « **IFORE AWARDS** », l'occasion, lors de cette soirée, de remettre notamment le trophée de « L'Entrepreneuriat au Féminin », suivront alors des témoignages de dirigeantes. Les femmes porteuses de projet pourront donc s'inspirer des **exemples, et échanger** avec elles.

D'autres événements, tels que des déjeuners ou soirées, seront organisés pour rencontrer des femmes entrepreneures.

LES MARRAINES

L'IFORE a créé le club « **LES AMAZONES** » qui comprend à ce jour une vingtaine de femmes et qui continue à se développer. L'IFORE anime ce Club qui vise à favoriser l'entrepreneuriat au féminin. Les marraines ont pour mission de soutenir les porteuses de projet.

L'IFORE a créé un Club de dirigeants « **LES BUSINESS POUSSINS** », âgés de moins de 35 ans (40 membres à ce jour) pour développer l'entrepreneuriat des jeunes et faire un rapprochement avec l'Université de Bourgogne. Ce Club s'adresse également aux jeunes femmes entrepreneures.



LA FORMATION

« Ose entreprendre, si t'es une femme ! »

L'IFORE a mis en place des formations s'inscrivant dans le pack AGEFOS à destination des repreneuses et créatrices d'entreprise.

Ainsi, nous toucherons des salariés qui souhaitent reprendre leur entreprise, ou toute autre structure.

Ces formations, sous forme ludique, permettront de travailler concrètement sur le projet, la conviction et la confiance.

Au-delà des salariés, nous pourrions également accueillir des demandeurs d'emplois, pour les aider à faire émerger leur projet de création ou de reprise.

LA COMMUNICATION

MEDIAS

L'IFORE a élaboré un plan de communication spécifique pour sensibiliser et atteindre les femmes, en leur indiquant que l'IFORE est une structure d'accompagnement à leur disposition, pour les accueillir, les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches quotidiennes.

Presse quotidienne, hebdomadaire économique, radio, TV... en citant le soutien du Conseil Régional de Bourgogne.

MOTEUR DE RECHERCHE / INTERNET

L'IFORE a référencé son site pour accéder, en première ligne, à « l'entrepreneuriat au féminin ».



INSTITUT DE FORMATION DES ENTREPRENEURS DE BOURGOGNE

Siret 478 953 110 00010 – Déclaration d'activité n° 26 21 02645 21 – Code APE 8532Z

14M rue Pierre de Coubertin – Parc de Mirande – 21000 DIJON – Tél. 03 80 36 25 49 – Fax 03 80 68 25 03 – Email : ifore@ifore.fr

TRANSMISSIONS - CESSIONS - REPRISES D'ENTREPRISES LE GRAND DIJON 2013

ENTREPRISES	CEDANTS	REPRENEURS	SECTEUR	COMMUNES	EFFECTIFS
YSEAL COIFFURE	Mme LAMQUIN	Mr DESLES	Coiffure	DIJON	12
CASUAL	Mr COLLARD	Mme CHAMBELLAND	Commerce	DIJON	2
CABINET MIREPOIX	Mr MIREPOIX	Mr ABRÍ	Assurances	DIJON	5
HERNANDEZ	Mr HERNANDEZ	Mr HERNANDEZ (fils)	Automobile	DIJON	8
OFFICE FONCIER	Mr GRIMPRET	Mr DOUSSOT	Immobilier	DIJON	2
CAPRIGLIONE	Mr BODIN	Mr DURAND	Bâtiment	TALANT	6
DIST OPTIQUE	Mr REMOND	Mme ROYER	Commerce	QUETIGNY	6
ADT ENERGIE	Mr LALLEMAND	Mr DURVILLE	Génie climatique	DIJON	3
RELAX ATTITUDE	Mr BERTRAND	Mr COLLIN	Bien-être	QUETIGNY	3
AU FAITES	Mr VITARD	Mr VITARD fils	Bâtiment	CHENOVE	7
					54

TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES EN COURS DE SIGNATURES

IMAGE ET IMAGES			Communication	QUETIGNY	3
MENUISERIE REMOND			Menuiserie	CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	11
IXINA			Cuisiniste	QUETIGNY	9
HOMESITTING			Gardiennage	TALANT	15
AB FERMETURES			Bâtiment	DIJON	3
					41

RECHERCHES POUR CROISSANCE EXTERNE

CENTAURE		Services	FONTAINE-LES-DIJON	49
AXIOR		Services	CHENOVE	5
EMIG		Industrie	CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	30
NEOIMPEX		Informatique	DIJON	4
C2IP INFORMATIQUE		Informatique	DIJON ET BUXY	8
COPIAFAX		Informatique	DIJON	15
EDEN ET ASSOCIES		Nettoyage industriel	DIJON	3
				114

ACCOMPAGNEMENT DES CEDANTS EN AMONT OU DE JEUNES REPRESENTANTS

MARTELET		Transports	DIJON	250
BOURNEAUD & DESAMINATAL		Bâtiment	DIJON	37
SALSA PELPA		Restauration	DIJON	12
SIEURAC		Commerce	DIJON	9
				308

TOTAL DES EMPLOIS PERENNISES

517



ENTREPRISES ACCOMPAGNEES OBJECTIFS 2013

ENTREPRISES CONTACTEES	700
REPRENEURS D'ENTREPRISE	100
PRIMO-ACCEDANTS A L'INTERNATIONAL	70
ENTREPRISES SENSIBILISEES A L'INTERNATIONAL	300
DIRIGEANTS FORMES	100
EMPLOIS PERENNISES grâce aux transmissions d'entreprises	517

10 juillet 2013

ECONOMIE

Reprendre une société ou se développer en temps de crise

Il y a deux ans, le Dijonnais Jérôme Boistot relevait le défi de reprendre deux entreprises. Il témoigne de sa réussite.

Et si c'était à refaire ? « Je le referais à 200 % ! » C'est la réponse du Dijonnais Jérôme Boistot, qui a repris il y a deux ans, à l'âge de 35 ans, les entreprises Bourneaud Couverture-Étanchéité et Desamianta à Dijon.

Était-ce un pari fou que d'acquiescer, en période de crise, des entreprises du secteur du bâtiment ? « J'ai fait abstraction de la crise », témoigne cet ingénieur diplômé des arts et métiers. « Dans une crise, certaines entreprises survivent toujours, à partir du moment où elles s'adaptent... »

Un contexte de crise, cela peut aussi ouvrir des opportunités. « Le prix de vente de l'entreprise à acquiescer peut se retrouver nettement baissé... Les taux de crédit immobilier sont aussi plus intéressants ; et on bénéficie de garanties, de financements, par exemple celui d'Oséo (entreprise publique finançant l'investissement aux côtés des établissements bancaires, ndlr). »

Franchir le pas

Aujourd'hui, Jérôme Boistot est satisfait d'avoir franchi le pas. « J'ai été salarié d'entreprises de différents corps d'état. J'ai saisi l'opportunité, après une rupture conventionnelle qui m'ouvrait des droits à allocation-chômage. C'est vrai que si je n'avais pas



Céline Rabut (Ifore Bourgogne) et Jérôme Boistot. Photo A.-F.B.

« Certains rêvent de faire Pop Star ou Star Académie. Moi, c'était de devenir chef d'entreprise ! »

Jérôme Boistot

eu cela, je n'aurais pas pu envisager ces reprises, car étant cadre dans une entreprise, j'étais très pris par mon travail. » Et de poursuivre : « Mon carnet de commandes est bon, j'ai trente-cinq salariés, et je suis en période de croissance ; c'est vraiment exaltant d'avoir pu concrétiser ce projet ! »

Être indépendant

Le jeune chef d'entreprises ajoute : « On fait aussi cela pour gagner sa vie. C'est aussi dans l'espoir d'avoir, au terme des remboursements – car pendant sept à dix ans, une très grande partie du résultat va partir à la banque –, un gain important. Être chef d'entre-

prise, c'est aussi être indépendant : je suis très épanoui et heureux de n'avoir personne qui me dise ce que je dois faire ! ».

Avec l'fore Bourgogne

L'Institut de formation des entrepreneurs de Bourgogne (association financée par le conseil régional, le Grand Dijon, le conseil général et des partenaires), dont le rôle est de mettre en relation cédants et repreneurs, agit dans le domaine de l'accompagnement et de la formation. Ifore Bourgogne a notamment accompagné le cédant de l'entreprise Bourneaud, achetée par Jérôme Boistot. « Chaque année, vingt transmissions sont signées avec l'fore Bourgogne, et plus de six cents entreprises et repreneurs sont accompagnés », souligne la directrice générale Céline Rabut.

ANNE-FRANÇOISE BAILLY

INFO Ifore Bourgogne,
tél. 03. 80.36.25.49. E-mail :
lbreton@ifore.fr/.

Rendez-vous ce mercredi à la Maison régionale de l'innovation

Ce mercredi, de 18 à 21 heures, tous ceux qui envisagent de reprendre une entreprise, qui souhaitent des renseignements, ainsi que ceux qui cherchent à céder la leur, sont invités à participer à la rencontre organisée à la Maison régionale de l'innovation, 64 A, rue Sully à Dijon.

À 18 heures, une conférence sur le thème « Reprendre d'entreprise et croissance externe : comment se développer en temps de crise ? Quels engagements, quels accompagnements ? » sera donnée avec des experts : Jean-Pierre Chapuis, directeur des marchés professionnels (Caisse d'épargne de Bourgogne-Franche-Comté) et Alexandra Vincent

(président de la chambre professionnelle des experts-comptables de Côte-d'Or), ainsi que l'avocat Hervé Profumo. Présents aussi, les grands témoins : Eric Magaud, dirigeant du groupe Emig, et France Aubriet, dirigeante de Bourgogne Escargots.

À 19 heures s'ouvrira un forum d'échanges avec experts et partenaires. Sur place, une vingtaine de stands, avec notamment l'ordre des experts-comptables de Bourgogne-Franche-Comté, l'ordre des avocats de Côte-d'Or, Dijon-Développement, la chambre de commerce et d'industrie de Côte-d'Or, le Réseau entreprendre, la jeune chambre économique, la Fnaim, Premice, Ageros...

Agenda

Conférence-débat. L'Ifore Bourgogne propose une soirée qui veut battre en brèche la morosité ambiante en mettant en commun de nombreux partenaires.

C'est la crise : développez-vous !

Comment se développer en temps de crise ? La question posée par Ifore Bourgogne à l'occasion de la conférence-débat organisée à Dijon le 10 juillet est provocatrice. Elle se veut pourtant stimulante, comme un pied de nez à la morosité et à l'attentisme ambiants. Ces possibilités de développement au cœur de la crise économique, Céline Rabut, qui dirige l'Ifore, veut les voir dans deux « réservoirs » potentiels : la reprise d'entreprise et la volonté d'une croissance externe. « Ce que nous voulons montrer, explique-t-elle, c'est qu'il y a des initiatives à prendre avant que les choses n'aillent vraiment trop mal sur un plan économique ».

UNE SOIRÉE EN DEUX PARTIES

Plusieurs aspects seront abordés au cours d'une soirée organisée en deux parties. La première, sous le titre « Quels engagements, quels accompagnements ? » permettra aux porteurs de projets de reprises, à d'éventuels cédants ou à des chefs d'entreprises désireux d'opérer une croissance externe - souvent perdus face au « maquis » des informations - de savoir vers qui se tourner pour faire avancer leurs dossiers de manière efficace. Trois experts sont mobilisés pour l'occasion : Jean-Pierre Chapuis, directeur des marchés professionnels à la Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté, Alexandra Vincent, présidente de la Chambre professionnelle des experts-comptables de Côte-d'Or et Hervé Profumo, avocat. À ces trois points de vue, s'ajouteront les témoignages de trois dirigeants qui sont passés par la reprise d'entreprise (François Aubriet, Bourgogne Escargots), Jérôme Bolant (Bournequid et Désamontail) et Eric Magnud (groupe Emigi). Dans la seconde partie de la soirée, les participants pourront débattre, échanger et surtout nouer des liens utiles avec les nombreux partenaires invités (experts-comptables, avocats, notaire bancaire, CCI de Côte-d'Or...). « Depuis en plus, souligne Céline Rabut, le



STEFAN JONAS

domaine de la cession d'entreprise est confronté, d'une part, à des cédants qui font trop souvent une évaluation « affective » de leur entreprise, pas assez en prise avec la réalité du marché, mais aussi à des cédants qui sont relativement jeunes et dont la motivation n'est pas un arrêt d'activité. Ils sont confrontés à la crise et ne peuvent plus faire face ou ils ont le souhait de changer d'activité ».

UNE CESSON S'ANTICIPÉ

Une étude récente de l'observatoire de la Banque Populaire Caisse d'Épargne (BCE) révèle qu'en 2011, 6 % des entreprises de 10 à 4.999 salariés ont été cédées en France et cette étude met aussi en

avant des cessions intrafamiliales et des cessions avant l'âge de départ à la retraite du dirigeant. « Pour faire de la reprise d'entreprise un élément de développement économique, poursuit Céline Rabut, il faut anticiper la cession, regarder les ressources dont on dispose en interne, notamment, si l'on envisage de reprendre une entreprise pour faire de la croissance externe. Il faudra pouvoir déléguer et il faudra aussi bien vendre les choses pour que cette initiative de croissance externe ne mette pas en péril votre entreprise, telle qu'elle est à la base ». Anticiper, cadrer les choses... autant d'éléments qui ne s'improvisent pas et qui richement le recours à des professionnels avisés, tels que vous

pourrez en voir et en rencontrer lors de cette soirée. « Nous n'avons pas de boule de cristal pour prédire de quoi sera fait l'avenir économique de notre pays dans les mois qui viennent, conclut la directrice de l'Ifore, mais nous faisons le constat qu'on ne peut pas attendre éternellement que quelque chose se passe. Les changements peuvent se provoquer sans pour autant faire n'importe quoi. C'est ce que propose notre conférence-débat... ».

BERTY ROBERT

♦ Mercredi 10 juillet à 18 heures, à la Maison régionale de l'Innovation, 64A rue Sally à Dijon.

Le développement en temps de crise selon l'fore



Les intervenants lors de la conférence-débat.

« No crisis », ou comment se développer en temps de crise, tel était le thème de la conférence-débat organisée par l'fore Bourgogne, dernièrement, dans les locaux de la Maison de l'innovation.

Un thème alléchant, qui a attiré la foule des grands jours rue Sully, pour une soirée divisée en deux parties : tout d'abord, dans l'amphithéâtre, des grands témoins et des experts ont raconté leur expérience, et fait part de leur façon de voir les choses en matière de création, reprise, ou transmission d'entreprise.

Côté témoins, Céline Rabut, directrice générale de l'fore Bourgogne, avait invité France Aubriet, responsable de Bourgogne escargots, Eric Magaud, dirigeant du groupe Emig, et Jérôme Boistot, patron de Bourneaud-Désamiantal.

Au rayon des experts, la parole s'est

partagée entre Alexandra Vincent, présidente de la chambre professionnelle des experts-comptables de Côte-d'Or, Hervé Profumo, avocat au barreau de Dijon, et Jean-Pierre Chapuis, directeur des marchés professionnels à la Caisse d'épargne BFC, lesquels sont représentatifs des

conseils indispensables dont un chef d'entreprise - ou un futur chef d'entreprise - doit s'entourer lors des différentes phases de la vie de son entreprise.

Après les témoignages, la réunion s'est transportée dans le grand hall de la Maison de l'innovation, où les visiteurs ont pu rencontrer les partenaires de la soirée sur leurs stands. Parmi eux, l'ordre des experts-comptables et celui des avocats, la FNAIM, Radiance groupe Humanis, la CCI 21, Dijon développement, Réseau entreprendre, Prémice, etc.

Témoignages et conseils

Chez les experts et les témoins, tout le monde s'accorde à dire que, même en temps de crise, il est possible d'entreprendre, pour peu qu'on le veuille vraiment et qu'on s'en donne les moyens. France Aubriet, qui a repris Bourgogne escargots il y a 7 ans, raconte que, lorsqu'elle a

souhaité franchir le pas après 15 années d'emploi salarié, elle a mis toutes les chances de son côté en se formant au commerce avant de reprendre une entreprise.

Alexandra Vincent, au nom des experts-comptables, décrit le dispositif « Créer et accompagner la jeune entreprise », qui comporte 12 heures d'aide gracieuse. « Prenez l'expert-comptable comme un coach » assure-t-elle.

Pour Jérôme Boistot, « Une reprise, c'est une rencontre ; il faut se poser la question des objectifs et des moyens, réaliser un document ciblant le projet, et se demander - qu'est-ce que je vais apporter à l'entreprise que je reprends ? »

M^e Hervé Profumo regrette que, trop souvent, en la matière, les avocats sont consultés a posteriori, c'est-à-dire lorsque les problèmes sont déjà là. « Je conseille aux aspirants chefs d'entreprise de rester dans leur domaine de compétence, insiste l'avocat, et, extrêmement important, de choisir le bon statut juridique, et d'envisager la question de la protection sociale ».

Jean-Pierre Chapuis, quant à lui, débute son intervention en dénonçant l'idée reçue selon laquelle les banques seraient frileuses en temps de crise. « Nous avons doublé les prêts sur les deux dernières années, dit-il, mais, de toute façon, pour créer ou reprendre, il faut avoir un dossier bien ficelé ».

■ DENIS MESSELET



IFORE DIRIGÉE PAR CÉLINE RABUT

Dirigé par Céline Rabut, l'fore se veut un relais opérationnel apte à détecter les besoins et les problématiques de gestion et de développement propres à chaque entreprise, et y apporter des réponses concrètes par la mise en place de réunions, de formations, d'échanges et d'événementiels sur différents thèmes. Afin d'aider et d'accompagner les dirigeants de PME-PMI dans leur développement stratégique, l'fore propose un dispositif d'actions opérationnelles, s'articulant autour de 4 pôles :

- * La transmission/reprise
- * Le conseil et la formation opérationnelle
- * Le développement à l'international
- * L'innovation et la recherche



Représentant l'Ordre des experts-comptables, ALEXANDRA VINCENT a rappelé toute l'aide que ces professionnels peuvent apporter dans le domaine de la création/reprise.



M^e PROFUMO a insisté sur la nécessité de consulter un avocat avant d'être confronté aux difficultés.



Beaucoup de monde dans l'amphithéâtre, et les questions n'ont pas manqué.

ÉTAT CIVIL DU 5 DÉCEMBRE

→ NAISSANCES

10 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
Alyssia DA SILVA CUCUJEL
Lana RAGGI
Méïssa GRABANICA
Léa MÉNETRIER
Ethan DURONSOY
Madeïns LEGRAND
Hannah JOB MALANG
DAMONGEOT
Bastien LEVERNIER
Suzie LENTZ

56, rue de la Préfecture
Lorena BEQAJ

Eléa KARCHER
Antonin ROBERT
Tom PIERARD
Soan ADAO
Tom MARQUET
Léna JOURDHIER
Hyad IDDAR

→ DÉCÈS

Suzanne GANEY veuve
ROSAND
Bernard POCHET
Robert PARIZOT
Daniel SKOWRON
Gilbert FERNETTE
Denise VUILLIEN veuve
VADOT

GRAY (70)

Voiture dans la Saône : le conducteur retrouvé mort

Un homme de 76 ans est mort, mercredi après-midi, au niveau de la commune de Gray, après être tombé dans la Saône au volant de son véhicule, informe le journal *L'Est Républicain*. « Il circulait à bord de sa Renault Laguna, sur la RD105, une petite route qui longe la Saône,

lorsque sa voiture a traversé la chaussée et plongé dans la rivière », précise le quotidien.

Le septuagénaire était originaire de Gray, mais résidait en Haute-Marne. Son corps devait être autopsié jeudi afin d'en savoir plus sur les circonstances exactes de sa mort.

L'ISLE-SUR-LE-DOUBS (25)

Un octogénaire attaqué dans le sas d'une banque

« Il ne lui restait que quelques mètres pour placer la recette du commerce de sa fille en lieu sûr, lundi peu avant 19 heures. Mais deux individus, aux visages dissimulés par des écharpes, qui les suivent de près sont trués sur cet octogénaire alors qu'il entrait dans le sas de la banque située sur la grand-place de l'Isle sur le

Doubs », écrit *Le Progrès* dans son édition du Jura. « Brutalisé et projeté à l'extérieur, l'homme de 83 ans n'a rien pu faire pour sauver son bien. Avant de disparaître, les agresseurs se sont emparés de l'enveloppe contenant quelque 4 000 euros. Une enquête est confiée à la gendarmerie qui a lancé un appel à témoins. »

NEVERS (58)

Ils volent une voiturette de manège

« En quelque sorte, c'est un véhicule non homologué que les policiers neversois ont intercepté, dans la nuit de samedi à dimanche, vers 5 h 30 », écrit *Le Journal du Centre*. « Une patrouille est tombée nez à nez, dans une rue du centre-ville, avec une voiturette de manège. Au lieu de tourner tranquillement sur un carrou-

sel, elle était poussée par deux jeunes hommes dans un état d'ébriété avancé. Ils venaient devant installer le manège installé, pour les fêtes de fin d'année, sur la place Mancini. La beuverie s'est terminée dans une cellule de dégrisement du commissariat. » Une procédure a été ouverte pour vol avec dégradation.

ÉCONOMIE

Une nouvelle formation pour les repreneurs d'entreprises

L'institut de formation des entrepreneurs (Ifore) entend mettre en œuvre une nouvelle stratégie pour 2014. Avec notamment la création d'une formation sur la reprise d'entreprise.

Mieux accompagner la reprise d'entreprise. Telle est l'ambition portée par l'Ifore Bourgogne, l'institut de formation des entrepreneurs, avec la création, en avril 2014, d'une formation inédite à la reprise d'entreprise (intitulée "Ose entreprendre"), avec cette spécificité qu'elle se déroulera dans une entreprise. « Un dirigeant qui est passé par une reprise d'entreprise nous ouvrira ses portes », précise Céline Rabut, directrice de l'Ifore Bourgogne. « On aura à la fois le témoignage de l'entrepreneur, la visite d'entreprise et la présence d'un expert-comptable ou d'un expert financier. »

Ainsi, sur quatorze jours, une dizaine de repreneurs inscrits à cette session et porteurs d'un réel projet ciblé (une seconde devrait voir le jour au second semestre 2014) pourront suivre une formation adaptée et personnalisée.

Si la première session se déroulera dans des entreprises côte-d'oriennes, l'ambition de l'Ifore Bourgogne est de déplacer rapidement cette formation en Saône-et-Loire, puis dans la Niè-



Claude Mennella, nouveau président de l'Ifore Bourgogne, et Céline Rabut, directrice de la structure. Photo E. H.

vre et l'Yonne. Ce que confirme Claude Mennella, le nouveau président de l'Ifore : « Il faut que l'Ifore ait un rôle fondamental à jouer dans le contexte économique actuel. On va essayer d'instaurer une nouvelle dynamique et de mettre en place des processus plus performants en termes d'accompagnement de ces candidats et de ses repreneurs un peu perdus parfois, en s'entourant d'experts. »

Autre grande volonté de Claude Mennella, la communication pour améliorer

la visibilité de l'Ifore (émanation du conseil régional de Bourgogne, ndr). Comprenez que l'Ifore a cette autre ambition de devenir une sorte de « guichet unique ». « L'Ifore n'est pas suffisamment connue », avoue le nouveau président de la structure. « Il faudrait que les cédants ou les repreneurs se tournent immédiatement et naturellement vers l'Ifore pour se faire accompagner. »

E. H.

www.ifore.fr



MORTEAU (25)

La voix de « Siri » originaire du Haut-Doubs

Cyril Mazzotti, 42 ans, « la voix masculine de l'iPhone, est originaire de Morteau. Il est également connu des usagers du GPS Tom-Tom, des navettes de l'aéroport de Paris... », informent nos confrères du journal *Le Progrès* dans leur édition du Jura. Ainsi, « il se retrouve dans la po-

che de millions d'anonymes, conseiller, confident, souffre-douleur, aide précieux pour les malvoyants, compagnon utile pour garder les yeux sur la route... », fait remarquer le quotidien. Une reconnaissance insolite pour la première voix francophone du célèbre « Siri ».

Hebdomadaire d'informations économiques de Côte-d'Or - 19 décembre 2013 - N° 453 - Prix : 1€50
 HABILITE A PUBLIER DES ANNONCES LÉGALES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR



MANAGER de la semaine

Géraldine Gien
co-dirigeante
du cabinet Gien Pinot



QUESTIONS À

nouveau président
IFORE Bourgogne

QUESTIONS A

SOMMAIRE

- 4-5 - Manager de la semaine
- Géraldine Gien dirigeante du cabinet
- 6 - Événement
- L'arrêté des comptes et résultat fiscal Bourgogne Franche-Comté 2013 par PwC
- 7 - Forum CGPME 21
- Les TPE et PME dans la rue !
- 8-11 - Dossier de la semaine
- Quoi de neuf pour Noël ?
- 12 - Événement
- Une soirée sur les Climats de Bourgogne au musée des beaux-arts
- 13 - Forum MEDEF 21
- Un rendez-vous Jobdating Handicap
- 14 - Actualités
- Les Bourgogne Angels se penchent sur le statut d'entreprise
- 15 - Forum FFB 21
- La loi de finances 2014 décryptée
- 16 - Actualités
- Cité 21 : forte augmentation de l'affluence
- 17 - Forum Barreau de Dijon
- L'harmonisation communautaire de l'impôt sur les sociétés
- 18 - Événement
- Les 35 ans de TEB à Corpeau
- 19 - Forum Experts-comptables BFC
- La cession transmission en question
- 20&21 - Annonces légales & Actualités
- 22 - La Bourse
de Jean-Pierre Gaillard

Claude Mennella

nouveau président de l'IFORE Bourgogne

Alors que l'IFORE fêtera ses dix ans en 2014, l'association spécialisée dans la création-reprise d'entreprises en Bourgogne a depuis le mois d'octobre un nouveau président en la personne de Claude Mennella. Une prise de fonction qui coïncide avec de nouvelles ambitions en termes de formation, de partenaires et d'un « territoire de conquête » élargi.

Rappelez-nous en quelques mots les missions de l'IFORE... « Notre cœur de métier, c'est la transmission-reprise. Nous avons accompagné en 2013 une trentaine d'entreprises et près de 700 emplois ont été maintenus (plus de 3000 depuis la création de l'IFORE). Entreprendre au féminin, les jeunes entrepreneurs et la formation constituent les trois autres axes de notre activité. »

Quelle est la valeur ajoutée de l'IFORE pour l'accompagnement des cédants et repreneurs ? « Notre structure les met en relation et leur propose un panel d'experts juridiques, financiers, techniques, pédagogiques pour envisager le plus sereinement possible ce moment-clé de la vie de l'entreprise. Un suivi qui se prolonge des années après la transmission proprement dite. Nous avons d'ailleurs le projet de lancer un club d'entrepreneurs autour du parrainage... ».

Des actions d'autant plus utiles dans un contexte de crise ? « Absolument. Le rôle de l'IFORE est fondamental à l'heure actuelle, où l'on parle plus de dépôts de bilans que de transmission d'entreprise. S'entourer d'experts et mettre en place un réseau très performant dans

l'accompagnement des cédants et des repreneurs permet de consolider ces cessions. »

Quid de vos grands chantiers pour 2014 ? « Etendre notre rayon d'action aux autres départements de Bourgogne (dont le milieu rural), l'Yonne, la Nièvre et la Saône-et-Loire dont je viens. Notre ambition est que l'IFORE devienne le guichet incontournable de la transmission-reprise, auquel on pense immédiatement et naturellement. Nous initierons également une formation innovante avec une première session en avril 2014. Le principe : que notre public de dirigeants se forme sans s'en rendre compte et de manière assez ludique que ce soit à l'expertise-comptable (via un jeu, le "gestionary"), à la négociation ou au langage des banques (le module "banquier, langue étrangère !)... Des savoir-faire parfois très techniques seront ainsi transmis sur 14 jours qui se dérouleront au sein même des entreprises. L'année 2014 sera aussi celle de nos dix ans qui seront fêtés par une manifestation un peu extraordinaire... Nos cartes de vœux en diront davantage ! »



■ PROPOS RECUEILLIS PAR JEANNE LUPATELLI

COLLECTIVITÉS

Femmes : parce que vous le valez bien !

Formations. Différents organismes régionaux proposent des programmes pour comprendre les perceptions liées au genre afin que les femmes puissent mieux piloter leur carrière.



Le constat est sans appel : les femmes n'osent pas demander ce qui leur permettrait de mieux réussir leur vie professionnelle, les ressources permettant d'optimiser leur performance, les opportunités à forte visibilité, les promotions qu'elles méritent, les missions prestigieuses... et enfin leur salaire. « La première personne qui se met des freins c'est la femme elle-même », constate Céline Rabut, directrice de l'Institut de formation des entrepreneurs de Bourgogne (Ifore). Comment dès lors casser ce plafond de verre qui pèse sur les femmes ? Plusieurs organismes régionaux proposent des formations pour lutter contre les stéréotypes de genre. L'objectif est de faire prendre conscience à la fois aux femmes, de ces barrières qu'elles se fixent elles-mêmes et aux hommes qui travaillent avec des femmes, de la manière dont le genre affecte les perceptions et les positions.

LES AMAZONES : DES DIRIGEANTES PAS COMME LES AUTRES

Comment décririez-vous un chef d'entreprise ? Plutôt un homme, la cinquantaine, avec du charisme et légèrement bedonnant ? À l'Ifore, « agence matrimoniale entre repreneurs et

cédants d'entreprise », comme aime à le dire Céline Rabut, les femmes ne sont pas nombreuses à candidater. D'où l'idée de créer un club constitué de femmes dirigeantes marraines de femmes désireuses d'entreprendre. Elles se sont baptisées « Les Amazones » pour le côté guerrier, mais surtout «entraide». « Quand l'une de nous est à terre, les autres sont assez fortes pour la soutenir », souligne Céline Rabut. Le mot d'ordre est : bienveillance. Une trentaine de femmes dirigeantes représentant toute une profession propose d'accompagner des femmes dans l'entrepreneuriat avec des conseils à la fois techniques et humains. « Nous leur offrons un cocon où elles peuvent échanger sur leurs problématiques », précise Céline Rabut. Qu'elles aient un projet en cours ou qu'elles soient déjà chefs d'entreprise, les femmes peuvent trouver dans ce club un lieu rassurant et capable de « recharger leur batterie » tout au long de leur carrière. En contact direct avec l'Ifore, elles peuvent ainsi bénéficier des formations qui leur sont dédiées pour apprendre à se valoriser et à s'affirmer tout en prenant conscience de leurs atouts comme l'écoute, par exemple. Une femme chef d'entreprise reste une femme avant tout. Elle doit utiliser cet avantage pour exercer sa fonction. « Souvent les femmes

confondent avoir confiance et avoir trop d'égo ! », remarque Céline Rabut. L'Ifore a décliné également le même principe de parrainage pour les jeunes entrepreneurs qui sont eux aussi en minorité, avec « Les Poussins » et plus particulièrement pour les femmes de moins de 35 ans : « Les poussinettes ». Prochaine formation : « ni hérison ni paillason » : s'affirmer au travail par l'assertivité, le jeudi 3 juillet à Dijon.

ÉVOLUTIONNELLES : LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES EN AMONT

Porté depuis 2012 par le Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté, qui rassemble 11 écoles supérieures d'in-

génieurs et de management, le programme Evolutionnelles a pour objectif de sensibiliser les jeunes, filles et garçons, aux inégalités professionnelles femmes/hommes (dont salariales) juste avant leur arrivée sur le marché du travail. Il s'appuie sur la recherche la plus récente en économie, neurosciences, psychologie comportementale, sociologie et sciences du management. Les formations proposées sont sous forme de séminaires pratiques, conférences plénières ou ateliers théâtre. Les jeunes interagissent dans des jeux de rôle. Ils prennent alors conscience que les stéréotypes ont la vie dure ! « Un atelier est destiné particulièrement à coacher

les femmes, pour une prise de conscience des stéréotypes de genre, limitants pour elles, et pour leur apprendre à négocier, tout au long de leur carrière », précise Delphine Zenou, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes en Bourgogne. En 2012, le programme Evolutionnelles a ainsi sensibilisé plus de 600 personnes en Bourgogne Franche-Comté, qu'elles soient élèves, diplômé(e)s, salariés ou dirigeants, mais également initier un programme de développement d'outils pratiques issus des derniers travaux de recherche à l'international.

AMANDINE IBLED

Une application pour coacher les femmes !

■ Objectif : devenir aussi addictive que Candy Crush ! Afin d'encourager les femmes à s'affirmer et à construire leur parcours professionnel, le ministère des Droits des femmes, avec l'aide de l'APEC et de l'AGEFOS PME, a lancé lors de l'Equal pay day (la journée de l'égalité salariale), l'application « Leadership pour Elles ». Conçue comme un compagnon au long cours, elle s'ouvre sur un quizz d'autoévaluation qui interroge l'utilisatrice sur son comportement et sa posture en milieu professionnel. À l'issue de cette

évaluation, l'application propose information, sensibilisation et conseils d'expertes pour prendre la parole en public, booster carrière et salaire, cultiver ses réseaux et entreprendre. Construite avec les experts des réseaux féminins d'entreprise, l'application permet d'avancer à son rythme et de partager ses progrès et découvertes. Sans exclusivité, elle est évidemment aussi accessible aux hommes.

A. I.

10^e anniversaire de l'Ifore Bourgogne : trois lauréats pour « Osé mériter » »

Necker, dirigeant-repreneur du Salsapelpa, autant de récompenses qui viendront consacrer ceux qui se sont lancés dans l'aventure entrepreneuriale.

En avant-première de la cérémonie, les trois parrains ont porté témoignage de leur propre aventure, afin de rendre le cou aux idées reçues et de briser les stéréotypes, en montrant qu'il n'y a pas qu'un seul chemin qui conduit à l'entreprise : la tradition familiale pour Catherine Petitjean, une envie de toujours pour Pascal Devroe, et un concours de circonstances pour Philippe Necker.

Trois chemins différents

Catherine Petitjean a repris, il y a une vingtaine d'années, les rênes de l'entreprise familiale, la maison Mulot et Petitjean, célèbre à Dijon et dans le monde entier pour son pain d'épices et ses nonnettes. « Quand on reprend une entreprise familiale, explique-t-elle, ce n'est pas facile de casser les codes, il existe un fort côté affectif, mais quelque part au fond de moi j'ai senti que je devais le faire

». Après une croissance externe qui a apporté La Rose de Vergy dans le giron de Mulot et Petitjean, Catherine Petitjean n'a besoin que de « huiler les rouages » auprès de sa cinquantaine d'employés, et estime avoir trouvé sa place, en songeant que, peut-être, l'une de ses filles prendra sa succession dans quelques années.

Pascal Devroe, lui, était programmé pour devenir chef d'entreprise. Salarié, puis gérant-salarié, il a suivi le cheminement qui l'a conduit là où il souhaitait être. « Autonomie et liberté » sont ses maîtres-mots. Avec 160 salariés, Pascal Devroe estime que les chefs d'entreprise sont les vrais aventuriers d'aujourd'hui.

Philippe Necker, quant à lui, ne pensait pas venir à l'entreprise, c'est l'entreprise qui est venue à lui. Etudiant en droit, il devient serveur pour arrondir ses fins de mois, puis employé à plein temps, et, il y a trois ans, il codirigeant, avec Carlos Tiago, du Salsapelpa, bar-restaurant qui emploie 12 équivalents temps plein. A 27 ans, il est devenu chef d'entreprise suite à un enchaînement de circonstances, et en est pleinement satisfait.

■ DENIS MESSELET



PHILIPPE NECKER, CÉLINE RABUT, CATHERINE PETITJEAN ET PAS-CAL DEVROE (de g. à dr. et de haut en bas), se préparent activement pour fêter les nouvelles stars de l'entrepreneuriat.

A l'occasion du 10^e anniversaire de l'Ifore Bourgogne, lequel sera célébré le 16 juin prochain au Salsapelpa, Claude Mennella, président, et Céline Rabut, directrice générale, récompenseront trois lauréats de la création-reprise.

Avoir « Osé mériter », tel est le critère retenu par l'Ifore pour décerner ses récompenses ; trophée de la reprise d'entreprise, parrainé par Pascal Devroe, dirigeant de la STCE, trophée de l'entrepreneuriat au féminin, parrainé par Catherine Petitjean, Pdg de Mulot et Petitjean, et trophée de la jeune entreprise, parrainé par Philippe



On connaissait les Grammy Awards décernés chaque année aux États-Unis pour honorer les meilleurs artistes et les meilleurs techniciens dans le domaine de la musique... Il faudra désormais s'habituer aux Ifore Awards qui récompenseront le 16 juin prochain la reprise d'entreprise, l'entrepreneuriat au féminin et la jeune entreprise. L'événement aura lieu à partir de 18 heures au Salsapelpa, rue Marceau à Dijon et marquera le dixième anniversaire de l'IFORE.

Au cours de cette soirée, trois lauréats seront récompensés pour avoir « osé mériter ». Le trophée de la reprise d'entreprise sera remis par Didier Martin, vice-président du Grand Dijon, Xavier Mirepoix, président de la CCI Côte-d'Or et Pascal Devroë, PDG de la STCE. Le trophée de l'entrepreneuriat au féminin

sera remis par safia Otokoré, vice-présidente du conseil régional de Bourgogne et Catherine Petitjean, PDG de Mulot et Petitjean. Quant au trophée de la jeune entreprise, il sera remis par Danielle Juban, adjointe au maire de Dijon, déléguée à l'attractivité, à u

commerce et à l'artisanat, et Philippe Necker, dirigeant-repreneur du restaurant le Salsapelpa.

L'IFORE, relais opérationnel pour détecter les besoins et les problématiques de gestion et de développement propres à chaque entreprise, apporte des solutions concrètes, par la mise en place de réunions, d'échanges, de formations et d'événementiels sur différents thèmes, pour mieux répondre aux attentes des entrepreneurs de Bourgogne.

Afin d'accompagner et d'aider les dirigeants de PME-PMI dans leur développement stratégique, l'IFORE propose un dispositif d'actions opérationnelles, s'articulant autour de 4 pôles : transmission-reprise, entrepreneuriat au féminin, jeunes entrepreneurs et formation.

« J'aurais pu être notaire... »

Il était étudiant en droit. Pour mettre « du beurre dans les épinards », il avait trouvé un job au restaurant Selsa Pelpa où chaque fin de semaine, il préparait et servait mojitos et cocktails. Ses proches le voyaient bien devenir notaire. Pas lui. « Je n'imaginai pas un instant faire carrière comme salarié dans une étude » lex. Son job d'étudiant, il le fait avec passion. Ce métier-là, il l'aime. Aussi, quand en 2009 les propriétaires lui proposent de racheter l'affaire, il n'hésite pas un instant... et se retrouve devant un notaire pour parapher l'acquisition. L'achat se fait en association avec Carlos Tiago et depuis les affaires marchent plutôt bien. « Céline Rabut et l'IFORE ont joué un rôle essentiel à nos côtés pour mener à bien cette reprise » explique le jeune chef d'entreprise de 27 ans. Aujourd'hui le Selsa Pelpa compte 12 salariés et attend avec impatience son autorisation de fermeture tardive. Et Philippe Necker ne regrette rien...

« Nous sommes les derniers aventuriers »

Pascal Devroë, 54 ans, est à la tête de la STCE, une des plus grosses entreprises de bâtiment de la région. 160 feuilles de paie chaque mois, ce n'est pas rien surtout dans une activité où ce n'est pas rose tous les jours. « J'ai toujours voulu être libre et autonome » explique Pascal Devroë. Cadre supérieur salarié dans une entreprise dijonnaise, il franchit le pas en 2003 et se porte acquéreur de la STCE qu'il va faire évoluer efficacement, créant même deux structures complémentaires dans les domaines de l'électricité et de la plomberie. « Reprendre une entreprise, c'est d'abord se mettre dans le sillon du cédant. Ce n'est qu'après que l'on y met sa touche personnelle. Et on se rend vite compte qu'on ne peut pas tout faire tout seul. D'où la nécessité de bien s'entourer et de communiquer sa passion à ses collaborateurs. » Penser stratégie, conquérir de nouveaux marchés, faire adhérer les équipes...

Pascal Devroë l'affirme : « On n'est pas obligé de sortir d'une école de commerce pour réussir. Reprendre une entreprise, c'est d'abord une aventure qu'on s'efforce de rendre belle. D'ailleurs, ne sommes nous pas les derniers aventuriers ? »

« Oser faire différemment »

Quand on évoque les spécialités de Dijon, on pense immédiatement à la moutarde, au cassis et... au pain d'épice. Et qui incarne le mieux ce délicieux gâteau au miel aromatisé avec diverses épices ? Assurément Mulot-Petitjean. Une entreprise familiale reprise il y a 20 ans par Catherine Petitjean. « Dans chaque reprise, il y a le même cheminement » explique-t-elle. « Mais quand il s'agit d'une entreprise familiale, les choses sont différentes. Il ne faut pas hésiter à sortir de l'affectif et oser faire différemment. » L'entreprise dijonnaise a considérablement évolué sous son impulsion en développant de nouveaux produits et en prenant position sur les marchés japonais et chinois.

Mulot-Petitjean a racheté La Rose de Vergy. « Là encore, la démarche a été intéressante. Comment intégrer une équipe qui n'a pas la même culture d'entreprise ? Comment faire face à la résistance au changement ? » se souvient Catherine Petitjean. « Ma grande fierté, c'est d'avoir constitué des équipes sur lesquelles je m'appuie au quotidien. Dans ces conditions, le chef d'entreprise assume pleinement et sereinement son rôle de chef d'orchestre. Mes meilleurs moments ? Ce sont les réunions où l'on parle de développement. »

Catherine Petitjean a quatre filles. Peut-être qu'une d'entre elles sera tentée de faire comme sa mère il y a 20 ans...

invitation

ifore awards

Osez mériter !

Lundi 16 juin 2014 à 18h00
au Salsapelpa

Claude MENNELLA, Président, et Céline RABUT, Directrice Générale,
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie
du 10^e anniversaire de l'ifore Bourgogne

Au cours de cette soirée, 3 lauréats seront récompensés pour avoir *Osez mériter !*



Trophée de la Reprise d'entreprise, remis par **Didier MARTIN**, Vice-Président du Grand Dijon, **Xavier MIREPOIX**, Président de la CCI Côte-d'Or et **Pascal DEVROE**, Dirigeant de STCE.



Trophée de l'Entrepreneuriat au féminin, remis par **Safia OTOKORE**, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne, et **Catherine PETITJEAN**, Président Directeur Général de Mulot & Petitjean.



Trophée de la Jeune Entreprise, remis par **Danielle JUBAN**, Adjointe au Maire de Dijon, Déléguée à l'attractivité, au commerce et à l'artisanat, et **Philippe NECKER**, Dirigeant-repreneur du Restaurant le Salsapelpa.

Un cocktail suivra cette manifestation. **Code vestimentaire : Osez la touche de rose !**

Nous vous remercions de confirmer votre présence auprès d'Ivanka Breton par téléphone au 03 80 36 25 49 ou par mail i.breton@ifore.fr avant le jeudi 12 juin 2014



ifore awards

BOURGOGNE

Osez mériter !



**Repreneur d'entreprise, Entrepreneure,
Jeune entrepreneur !**

- Gagnez en notoriété,
- Rempotez un trophée,
- Récoltez des cadeaux très VIP !

Lors de la très sélecte soirée des IFORE Awards,
organisée par l'IFORE Bourgogne à l'occasion de son 10^è anniversaire et
en présence de nombreux chefs d'entreprise, de personnalités et d'élus locaux.

le lundi 16 juin 2014 à 18H00 au Salsapelpa* !

**Inscrivez-vous vite avant le 30 mai 2014 aux IFORE Awards
pour valider votre candidature
auprès de Ivanka Breton - Tél 03 80 36 25 49**

Les gagnants des trophées

- Reprise d'entreprise
- Entrepreneuriat au féminin
- Jeune entrepreneur

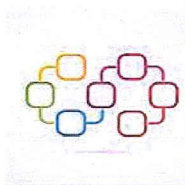
gagneront chacun l'ensemble des prix suivants :



Un chèque service offert par
Radiance, Groupe Humanis,
Mutuelle Assurance



Un chèque service offert par
l'Ordre des Experts Comptables
Bourgogne Franche-Comté



Un logiciel de comptabilité offert par
l'Ordre des Experts Comptables
Bourgogne Franche-Comté



Un Audit en communication
de 2 heures offert par
Akyos



Un repos pour 2 personnes
offert par le restaurant
Salsapelpa à Dijon



De nombreuses autres
surprises, événements sportifs,
loisirs, clubs d'entrepreneurs...
chut...on ne vous en dit pas plus !!


Et en plus, un cadeau surprise
offert par
la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté !



Ce n'est pas fini ! pour la gagnante de
l'Entrepreneuriat au Féminin :
Un chèque formation de
40 heures en langue étrangère offert par Elika !



i.breton@ifore.fr - <http://ifore.fr/>

Suivez-nous sur 

* Restaurant Le Salsapelpa - 1 rue marceau - 21000 Dijon

ÉCONOMIE. La cérémonie des Trophées Ifore Awards vient célébrer les 10 ans de l'ifore.

L'ifore Bourgogne fête ses 10 ans et remet ses trophées

Pour fêter ses 10 ans d'existence, l'Institut de formation des entrepreneurs de Bourgogne a récompensé quelques-uns d'entre eux.

L'ifore Bourgogne (Institut de formation des entrepreneurs de Bourgogne) a fêté ses 10 ans il y a peu. Plus de 250 personnes, chefs d'entreprise, futurs tenaires ont assisté à la cérémonie et à la remise des Trophées Ifore Awards au cours de laquelle les lauréats ont été récompensés.

Le trophée de la transmission-reprise d'entreprise, remis par Roger Musart, directeur de cabinet de François Patrat au conseil régional de Bourgogne, Xavier Mirepoix, président de la CCI Côte-d'Or, et Pascal Devroë, directeur de STCE, a été décerné à Amandine Lemarchand, repreneuse de Services & compagnie, 30 salariés. Cette jeune femme de 24 ans a repris l'entreprise grâce à la rencontre de la cédante qui l'a prise sous son aile et lui a



1

consenti un crédit-vendeur.

Le trophée de l'entrepreneuriat au féminin, remis par Danielle Juban, adjointe au maire de Dijon, déléguée à l'attractivité, au commerce et à l'artisanat, Delphine Zenou, déléguée régionale aux Droits des femmes, et Catherine Petitjean, P-dg de Mulot & Petitjean, a été décerné à Aïda M'Dalla, dirigeante des salons de coiffure Allure. Cette femme de 39 ans, pleine d'ambition, a créé son premier salon à 23 ans. Aujourd'hui, elle dirige plusieurs salons avec un effectif total de plus de 150 salariés.

Le trophée de la jeune entreprise, remis par Laurent Fournier, président de l'ordre régional des experts-comptables de Bourgogne Franche-Comté et Philippe Necker, dirigeant et repreneur de la Salsapelpa, a été décerné à Timothée Barbier de la société Zhed. Ce jeune créateur de 24 ans a fondé la société Zhed avec un associé il y a un

an seulement, dont l'activité est la création de meubles design made in France.

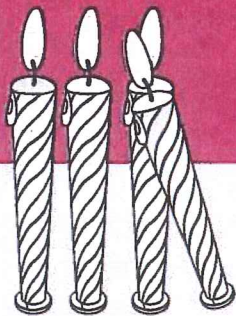
1 Xavier Mirepoix, président de la CCI Côte-d'Or a remis à Amandine Lemarchand le trophée de la transmission-reprise d'entreprise.

2 Le trophée de la jeune entreprise a récompensé Timothée Barbier.

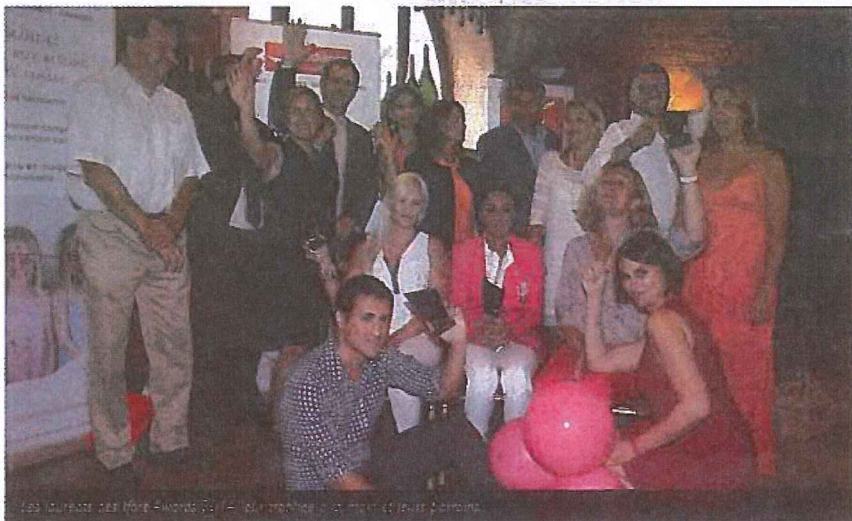
Photos SDR



2



Happy birthday l'fore !



Voilà maintenant 10 ans que l'fore Bourgogne sévit dans la région ! Toute une décennie au service des entrepreneuses et entrepreneurs locaux désireux de reprendre, transmettre, ou monter leur entreprise. L'fore, rappelons-le, ce sont plus de 5 000 emplois créés ou maintenus dans la région depuis 2004 grâce aux efforts d'accompagnement judicieux et pour le moins originaux de cette petite structure dynamique qui a tout d'une grande. L'fore ce sont également deux clubs regroupant parrains et créateurs : les business Poussins et les Amazones. « Un dirigeant ne doit pas se retrouver seul lors des phases de reprise ou de création ! » explique Céline Rabut, directrice de l'Institut de formation des entrepreneurs de Bourgogne. Une fois l'entreprise lancée, l'fore qui a bien plus d'une corde à son arc, poursuit son accompagnement, en particulier, durant les phases difficiles de la vie de l'entreprise. Un soutien qui va de la simple écoute, en passant par le conseil et les formations efficaces, décalées, toujours avec une longueur d'avance. « Les dirigeants apprécient leur côté ludique et innovant, ils en redeman-

dent ! ». Pour fêter dignement cet événement, Céline Rabut a choisi d'accueillir ses quelque 250 invités au Salsapelpa, près de la place de la République. Ambiance très festive à l'américaine pour un anniversaire marqué par la remise des Ifore Awards à 4 talentueux lauréats. Outre un trophée, chacun d'entre eux s'est vu octroyer de nombreux cadeaux parmi lesquels : un repas pour deux au Salsapelpa, une adhésion aux Business poussins, un chèque cadeau des experts-comptables, de Radianca, une mallette surprise de la Caisse d'Épargne, 2 mois d'abonnement à Magic form, un conseil en communication avec Alykos communication... « L'fore, c'est un peu l'agence matrimoniale des entreprises. Nous mettons en relation cédants et repreneurs avec des experts avocats, comptables, notaires... Nous nous adressons à tous les futurs dirigeants, et essayons tout particulièrement d'encourager les publics qui entreprennent le moins, à savoir les jeunes et les femmes » rapporte Céline Rabut.

Florence PARRINELLO

Les 4 lauréats des Ifore Awards :

Trophée de la transmission-reprise d'entreprise

Amandine Lemaire pour Services & Compagnies (service à la personne) et ses 30 salariés. « J'ai repris l'entreprise à la fin de mes études en 2010 sous le coup de la blague, une sorte de pari, je me suis lancée avec un crédit vendeur de la cédante qui m'a prise sous son aile. » Cette jeune dirigeante de 24 ans a reçu son Awards des mains de Roger Musart, directeur de cabinet au Conseil régional de Bourgogne, Pascal Davroie, dirigeant de la STCE et Xavier Mirepoix, président de la GCJ 21.

Trophée de l'entrepreneuriat au féminin

Aïda M'Dalla pour le groupe Allure (coiffure) avec 35 salons et plus de 150 salariés. « Enfant, je voulais être femme d'affaires comme dans Dallas. Ma mère m'a coupé les cheveux un jour et a raté la coupe, j'ai été traumatisée. A 23 ans, j'ai décidé de concilier coiffure et affaires en créant mon groupe pour que le passage chez le coiffeur ne soit plus un luxe ! » Cette jeune femme ambitieuse de 39 ans a reçu son trophée des mains de Danielle Juban, adjointe au maire de Dijon, Catherine Petitjean, PDG de Milot et Petitjean et Delphine Zenou, déléguée régionale au droit des femmes.

Trophée de la jeune entreprise

Timothée Barbier pour ZHED (mobilier métallique design Intérieur et extérieur). « J'ai laissé mûrir mon projet pendant 3 ans avant de me lancer avec mon associé il y a un an. Nous recherchons actuellement des revendeurs pour notre mobilier. Nous sommes fiers de notre mobilier. Nous sommes fiers de notre mobilier. » Ce jeune créateur de 24 ans a reçu son trophée des mains de Laurent Fournier, président de l'Ordre des experts-comptables de Bourgogne Franche-Comté, Philippe Neckers, dirigeant du Salsapelpa, lui-même repreneur de son établissement. « Parisien, j'étais étudiant en droit à Dijon et j'avais un job étudiant ici, j'ai eu l'opportunité de reprendre en étant accompagné par l'fore ».

Trophée coup de cœur

Laurence Menegon avec l'Encadreur (galeriste, cadres, sous-verres, canevas...). « Maman de 4 enfants, j'ai enseigné l'anglais à Dijon pendant 20 ans. Un beau jour j'ai décidé de tout lâcher pour vivre de ma passion. J'ai repassé un CAP puis repris l'Encadreur. » Cette heureuse entrepreneuse a reçu son trophée des mains de Céline Rabut, directrice de l'fore, particulièrement ravie de décerner son coup de cœur à Laurence Menegon. « Nous avons reçu beaucoup de candidatures intéressantes avec de beaux projets et de belles histoires. Cette année, c'est celle de Laurence Menegon qui a retenu toute notre attention. »

EN CHIFFRES

4157 4157 Iddlebrook Dive à Akron... C'est l'adresse de LeBron James aux États-Unis. Joli clin d'oeil et sacré coup de buzz... Profitant de l'intersaison où l'on se préoccupe surtout à cette époque des renforts qui composeront l'équipe de la saison prochaine, Romain Tapie a envoyé une proposition "alléchante" à la star du basket mondial, l'Américain de Miami LeBron James : quelques pots de moutarde de Dijon. Le tout relayé sur tous les réseaux sociaux et les médias du monde entier. Quand on sait que le salaire de LeBron James représente 4 à 5 fois le budget annuel du club dijonnais, on comprend que cet excellent coup de com était de nature à faire sourire toute la planète basket qui connaît désormais le nom de la JDA.

42 C'est le nombre de jours de fermeture de la piscine olympique qui ne rouvrira que le 11 août 2014. La raison invoquée est technique et que cette période de l'année est la plus propice pour effectuer divers travaux. Il se murmure néanmoins qu'une bactérie persistante pourrait être à l'origine de la vidange complète du bassin.

1830 C'était la date de création de l'imprimerie Darantière dont la liquidation vient d'être prononcée. Une bien triste nouvelle pour cette entreprise de agglomération qui imprimait, entre autres, les éditions de La Piéjade.

6 C'est le nombre de passagers chinois qu'un avion privé a déposés dernièrement sur l'aéroport Dijon-Bourgogne. Six Chinois plutôt fortunés qui ont dépensé, en l'espace de cinq jours, un million d'euros en hôtels, restaurants, boutiques et vins. Comme quoi un aéroport à Dijon, ça peut rapporter...

100 La ville de Talant accueillera les 12 et 13 juillet le championnat de France de Sport-Boules qui se joue les pieds libres et avec un peu d'élan. Cent terrains seront préparés pour recevoir plusieurs centaines de joueurs.

32 Pour animer les terrasses des cafés et restaurants du centre-ville dijonnais pendant les mois d'été, l'Office de Tourisme de Dijon organise, avec l'UMIH, pour la 5e année consécutive, le festival « Garçon, la note ! ». Cette année, ce sont plus de 100 artistes issus de 32 groupes de la scène locale à nationale qui se produiront lors de 32 concerts. Des concerts gratuits dès le 1er juillet et ce, jusqu'au 28 août 2014 aux terrasses des cafés et des restaurants à Dijon.

3,4 L'UFC-QueChoisir de Côte-d'Or a décidé de mener une lutte contre la pub non-désirée dans les boîtes-aux-lettres. A Dijon, l'association de défense des consommateurs a récolté en moyenne 3,4 kg de pub par boîte-aux-lettres en un mois.